

CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS ET SERVICES

DES PROFESSIONNELS

1^{ER} JUILLET 2011

Caisse Régionale de Méditerranée



DES FEMMES ET DES HOMMES D'ABORD

Attentif aux propos de ses sociétaires, le Crédit Maritime Mutuel de Méditerranée fait évoluer sa tarification pour rester plus proche de ses clients.

Tarifs en euros

DATES DE VALEUR

Toutes les opérations se voient appliquer une date de valeur. Elle correspond à la date à partir de laquelle une somme est effectivement créditée ou débitée sur le compte.

Le calcul est réalisé à partir de la date de traitement (jour J) majorée ou minorée d'un nombre de jours ouvrés (jours d'ouverture des guichets de la Banque de France).

Principales dates de valeur :

Retrait espèces, versement espèces	jour
Prélèvement reçu, ordre de virement, retrait DAB	jour
Virement reçu	jour
Remise chèque	+ 1 jour ouvré
Paiement chèque	veille ouvrable
Chèque impayé	veille ouvrable
Remise à l'escompte	jour de traitement
Remise à l'encaissement :	jour de l'échéance
Effets remis au moins 6 jours avant l'échéance	jour remise + 10
Effets à vue	jours calendaires

SERVICES ATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE CHEQUE

* Retrait espèces

Retrait au guichet de votre agence	Gratuit
Retrait DAB (tous réseaux)	Gratuit
Retrait hors agence détentrice du compte	6.20
Demande accord autorisation retrait espèces client autre caisse CMM	11.85

* Virements

Virement interne vers un compte CMM	Gratuit
Virement occasionnel externe ou €urovirement support papier (avec RIB)	3.80
Virements : banque en ligne/télétransmission, par virement	0.35
Recherche de RIB	3.85
Ordre de virement permanent externe	1.50
Intervention sur ordre de virement permanent externe	6.20
Virement fiscal, social, spécifique orienté trésorerie urgent	15.50
Forfait rejet virement (défaut de provision)	11.15
Liste navette : commission de traitement par support	6.70
Liste navette : commission par opération	1.55

* Frais liés à l'utilisation d'un chéquier

Délivrance de chéquiers	Gratuit
Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
Frais de traitement de chèques remis à l'encaissement et retournés impayés (par chèque)	6.20
Emission de chèque de banque, par chèque	20.50
Frais d'envoi de chéquier (en recommandé) tarif postal	HT 5.20
Commission sur envoi de chéquier et carnet de remise	HT 5.20
Frais d'opposition pour 1 an par chèque	15.80
Frais d'opposition pour 1 an sur le chéquier	31.60
Commission de destruction de chéquier non réclamé	HT 17.15

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision. Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate et pour une durée de 5 ans d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes ainsi que l'inscription au Fichier Central des chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment en régularisant l'intégralité des chèques émis sans provision.

Information préalable avant rejet de chèque	19.00
Forfait de rejet d'un chèque pour absence de provision ou autre motif	
Montant du chèque < ou égal 50€*	30.00
Montant du chèque > 50 €*	50.00
Ouverture dossier interdit bancaire autre banque	50.00
Chèque payé émis en interdiction	47.40

* Le forfait de rejet de chèque comprend : frais de rejet, envoi de la lettre d'injonction, déclaration BDF, délivrance d'un certificat de non paiement, blocage provision, frais de représentation, mainlevée IB.

* Prélèvements

Avis de prélèvement, TIP	Gratuit
Forfait de rejet prélèvement, TIP, télé règlement (pour absence de provision suffisante ou autre motif)	
- Supérieur ou égal à 20 €	20.00
- < 20 €	Montant du prélèvement impayé
Commission de ré-émission de prélèvement	9.00
Frais de révocation d'autorisation de prélèvement	15.20
Mise en place de prélèvement organisme public, para-public...	Gratuit
Mise en place de prélèvement autres organismes	8.00
Attribution du NNE ou du SIBC	12.50
Emission de prélèvement, par prélèvement télétransmis	0.40
Emission de prélèvement (support papier)	0.80

* Frais divers

Courrier conservé au guichet à la demande écrite du client (par an)	HT 61.65
Relevé d'opérations mensuel, par courrier	Gratuit
Extrait de compte journalier forfait par mois	19.00
Extrait de compte hebdomadaire (par mois)	4.30
Extrait de compte quinzaine (par mois)	2.40
Recherche de documents en cas de contestation fondée et exprimée dans les treize mois de l'opération contesté	Gratuit
Frais de recherche (par opération : chèque, virement, retrait.)	HT 27.55
Duplicata relevé de compte et courriers divers	HT 14.30
Au-delà de 12 recherches et/ou recherches complexes	HT sur devis
Attestations diverses	HT 32.00
Relevé de compte au guichet en cours de mois (extrait minute)	HT 0.51
Frais de gestion de compte NPAI (par compte)/an	30.00
Frais pour surveillance de compte en situation exceptionnelle	28.45
Changement d'adresse	Gratuit
Demande de fax	HT 6.75
Frais de conditionnement retrait > 10 000€	HT 58.55
Commission de compte inactif (par semestre)	50.00
Frais de transfert de compte titres vers autre Ets (par ligne)	HT 18.00
Commission de suivi de grands comptes (à la suite d'une étude)	208.50
Frais liés aux droits de succession	HT 0.50%
(plafonné à 1 600€) de la succession	
Renseignements demandés par un commissaire au compte	HT 67.60

CARTE BANCAIRE PORTEURS



Numéro national pour opposition à la carte bancaire :
01 49 37 80 34 (Coût d'un appel local)

Carte bancaire BUSINESS Classic / an	60.00
Carte bancaire BUSINESS Gold / an	135.00
Frais de capture de carte dans un distributeur automatique	49.25
Frais de capture de carte chez un commerçant	194.25
Opposition pour vol ou usage frauduleux	Gratuit
Réédition de code	Gratuit
Refabrication de carte	Gratuit
Opposition pour perte sans code	29.40
Opposition pour perte avec code	49.30
Usage abusif opposition nationale	33.20
Usage abusif opposition internationale (par quinzaine) : frais réels +	99.60
Déclaration abusif Banque de France	42.70
Levée d'usage abusif à la Banque de France	33.20
Frais de recherche CB	HT 32.50
Réclamation CB non fondée	HT 45.00
Modification contrat CB	19.00
Frais de destruction CB après relance	19.00
Retraits à l'étranger hors zone euro frais fixes	3.50
Paiement à l'étranger hors zone euro	1.80%

MONETIQUE

Terminaux électroniques de paiement :

Le Crédit Maritime met à votre disposition un ensemble de possibilités adaptées aux situations classiques comme aux plus particulières (TPE pour le commerce ambulancier, activité saisonnière ou fonctionnant sans abonnement téléphonique) ainsi qu'une gamme dédiée aux professionnels de la santé. Nous consulter.

Commission proportionnelle sur contrat commerçant	
- porteur français (minimum 0.25€)	1%
- porteur étranger (minimum 0.25€)	1.60%
Commission fixe par facture	0.15
Impayé commerçant (cartes étrangères)	128.80

Pour sécuriser vos opérations : Cyberplus Paiement est la solution de paiement sécurisé vous permettant de disposer d'une gamme de solutions permettant d'encaisser vos paiements par carte bancaire issus des différents canaux de vente à distance (VAD classiques et Internet). Nous consulter.

ECHANGE DE DONNEES INFORMATIQUES

Vagueligne * : consultation et gestion de compte par internet, 7j/7 et 24h :24, incluant une solution d'authentification forte	
Vagueligne consultation seule	Gratuit
Vagueligne (VIR, PREL, LCR, transfert fichiers)/mois	15.00
Vagueligne Line Bourse /mois	1.90
Réfection carte Vagueligne	5.50

Abonnement télétransmission sens client/banque	Gratuit
Abonnement télétransmission sens banque/client /mois*	45

Le service Mesbanques.net vous permet d'accéder à l'ensemble de vos banques, avec un simple accès internet.

Mesbanques 1 sens client/banque/mois*	20.00
Mesbanques 2 sens banque/client/mois*	45.00

* Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès

Certificat numérique: solution sécurisée pour vos transactions internet, la télédéclaration, le télépaiement de la TVA et de l'URSSAF, la téléc@rte grise et abonnement internet. Nous consulter.

Réf. : 953 023 0711 Professionnels

2/4

OPERATIONS SUR TITRES

Opérations au comptant et SRD sur actions, certificats d'investissement, droits, titres participatifs, bons de souscription

▪ Au guichet de votre agence	1,44%
(avec un minimum de 20 €)	
▪ Par internet : 50% des frais standard	
Souscription d'OPCVM du Groupe (hors droit d'entrée)	Gratuit
Souscription d'OPCM hors Groupe (hors droit d'entrée)	10.00
Forfait annuel de tenue de compte	HT 38.63
Droits de garde sur comptes-titres	
Commission proportionnelle sur part du portefeuille	
jusqu'à 100 000€	HT 0.30%
au-delà de 100 000€	HT 0.125%
Opérations sur or et argent : achat, vente (+frais de port)	1% +taxe spéciale 7.5%
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	HT 31.50

COMPTES COURANTS PROFESSIONNELS

L'ouverture d'un compte courant donnera lieu gratuitement à signature et remise d'une convention de compte.

Celle-ci précise notamment :

Les modalités de fonctionnement du compte

La périodicité des extraits de compte

La délivrance des chèquiers, leur utilisation

Les tarifs associés à la convention

Clôture de compte **Gratuit**

Commission d'intervention (correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, insuffisance ou absence de provision)

Par opération (plafonné à 80 opérations/mois) 12.25

Frais de tenu de compte Professionnel / trimestre 25.50

Exonération des frais de tenue de compte pour les titulaires d'un Pack Pro

Com. de gestion de compte de dépôt débiteur (trimestre) 66.30

Commission de plus fort découvert 0.10 %

(limité à la moitié des agios)

Commission de mouvement 0.10%

(sur les mouvements débiteurs)

Actualisation administrative de dossier/an :

Sociétés de 50 € à 250 €

Entrepreneurs individuels de 20 € à 50 €

Associations, SCI 10 €

Convention de relation :

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier d'importantes réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits, à l'unité. Le prix de la convention dépend des options choisies. Nous consulter.

Pack Pro/ mois	20.00
Pack Pro + /mois	30.00
Pack Pro ++ / mois	40.00

CONCOURS A COURT TERME

Le taux de base de la Banque ou TBB sert au calcul de la plupart des financements à court terme. Ses variations sont fonction de l'évolution du marché monétaire. Ce taux est affiché dans chacune de nos agences.

Frais de dossier :

Facilité de caisse – Dailly – Escompte - MCNE	frais réel
(sur total encours consenti)	+ commission 1%
minimum	105.00
maximum	1 075.00

PRETS AUX PROFESSIONNELS

Frais de dossier		1.00%
		du capital emprunté
> 3 000€	minimum	105.00
	maximum	5 255.00
Au-delà d'un million d'€		Nous consulter
Prêts véhicules		
> 3 000€	maximum	840.00
Frais de gage		frais réels
Mainlevée de gage		38.80
Mainlevée d'hypothèque maritime (frais de douane : 1.52€)		41.65
Frais d'étude délégation assurance		HT 26.50

COMMISSIONS LIEES A L'UTILISATION DES CONCOURS BANCAIRES

Frais de renégociation de prêt immobilier		400.00
Ouverture dossier Assurance Décès Invalidité		66.30
Information annexe aux cautions (maxi 3 facturations)		45.90
Commissions sur cautions		fixées au contrat
Frais de délivrance d'une caution :		frais réels +
- acte simple		42.60
- acte spécial		99.30
Frais d'avenant sur acte de caution		35.00
Arrêté d'agios pour clôture de compte		HT 35.00
Frais d'attestations diverses liées aux prêts		HT 35.00
Commission d'échéance forcée		14.20
1 ^{ère} lettre de relance		
(débiteurs en dépassement ou retard en échéance)		30.00
2 ^{ème} lettre de relance		
(débiteurs en dépassement ou retard en échéance)		40.00
Commission d'arrêté de compte (remboursement anticipé)		42.85
Commission sur avenant de prêt (y compris renégociation)		400.00
Pénalité de remboursement anticipé		fixée au contrat
Pénalité de remboursement entre deux échéances		51.20
Mainlevée d'hypothèque ou de nantissement		73.95
Demande de documents		
(Greffes, Cadastre, Hypothèques...)		frais réels + HT 32.45
Rédition tableau d'amortissement		17.00
Mainlevée de garantie sans remboursement		
(sous réserve d'analyse)		200.00
Frais pour échéance impayée		27.00
Lettre de dénonciation de concours		71.00

COMMISSIONS DIVERSES

Dossier contentieux : ouverture		223.00
A défaut de clause pénale		1 420.00
Frais de gestion, des contentieux par dossier et par an		180.00
Avis à tiers détenteur, Saisie attribution		113.75
Mainlevée ATD ou saisie attribution (par écriture de déblocage)		56.85
Frais de mise en demeure		71.00
Montage plan d'amortissement suite à restructuration		236.95
Mise en place plan d'apurement		75.85
Annulation déclaration au fichier des incidents de paiement		37.95
Recherches sur dossier contentieux		HT 45.00
Renouvellement/prorogation de garanties/concours bancaires		frais réels
Frais sur prise de garanties judiciaires		frais réels
Délai de paiement d'échéance		26.50
Frais liés à l'ouverture d'une procédure collective		180.00

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Effet de commerce		
Remise papier		
Par remise		7.00
Par opération		4.60
Remise par internet ou par télétransmission		
Par remise		Gratuit
Par opération		0.60
Commission sur MCNE, Dailly, escompte financier		5.05
Frais de notification Dailly (par bordereau)		6.25
Commission mensuelle de gestion Dailly		28.25
Impayé		20.50
LCR et effets rejetés (sans provision ou prorogé)		20.50
Commission d'acceptation, réclamation, prorogation, non avisé, changement de domiciliation, avis de sort		18.50

Votre compte 24/h sur 24 avec Audiotel CMM 0829 68 78 85
(coût d'un appel local)
www.credit-maritime.fr

Caisse Régionale de Crédit Maritime Mutuel « La Méditerranée »

Siège Social : 187, quai d'orient - BP 188 - 34203 Sète Cedex –
Téléphone : 04 67 46 79 20 – Télécopie : 04 67 46 15 70
Société Coopérative à capital variable
SIREN 642 680 268 RCS MONTPELLIER - numéro ORIAS : 070082933

CONDITIONS APPLICABLES AUX OPERATIONS ET SERVICES

DES PROFESSIONNELS

1^{ER} JUILLET 2011

Caisse Régionale de Méditerranée



DES FEMMES ET DES HOMMES D'ABORD

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

* Transferts simples à destination de l'étranger

Commission de transfert en euros dans l'UE (avec n° IBAN)		
Papier		3.80
Télétransmis		0.35
Commission de transfert en devises tous pays ou en euros hors UE		
< ou égal à 50 000 €		22.00
> 50 000 € < ou = 150 000 €		49.40
> 150 000 € < ou = 300 000 €		109.80
> 300 000 €		164.70
Commission de change (minimum 6€)		0.10%

* Portefeuille import

Effets simples	minimum	
Commission de transfert (maximum prélevé : 255€)	0.10%	23.70
Commission de change : montant < ou = 80 000€	0.05%	13.60
Commission de change : montant > 80 000€	0.025%	
Frais de port (frais réels) minimum		3.50

* Effets documentaires

Commission de transfert (maximum prélevé : 475€)	0.20%	87.80
Commission de change : montant < ou = 80 000	0.05%	13.60
Commission de change : montant > 80 000	0.25%	
Frais d'envoi à l'acceptation, prix fixe		61.50
Frais de prorogation, d'impayé, d'avis de sort, prix fixe		61.50
Frais de port (frais réels) minimum		3.50
Cession bancaire		
(autorisation au transitaire de délivrer les marchandises)		61.50

* Opérations d'exportation

Rapatriements

€urovirement SEPA		gratuit
Rapatriement international en devises tous pays ou en euros hors UE :		
Commission de rapatriement jusqu'à 150 000 €		49.40
Commission de rapatriement > 150 000€ < ou égal 300 000€		109.80
Commission de rapatriement > 300 000€		164.70
Commission de change (minimum 6€)		0.10%
Frais de port (frais réels) minimum		3.50

Chèques payables à l'étranger

Chèques payables à l'étranger	minimum	
Commission d'encaissement par chèque (maximum prélevé : 65 €)	0.10%	32.00
Commission de change, montant < ou = 80 000€	0.05%	14.00
Commission de change, montant > 80 000€	0.03%	
Frais d'impayé (frais du correspondant en sus) prix fixe		28.20
Frais de port (frais réels) minimum		3.50

Portefeuille export

Effets simples (prix par effet)

Commission d'encaissement (maximum prélevé : 160€)	0.10%	21.00
Commission de change : montant < ou = 80 000€	0.05%	13.60
Commission de change : montant > 80 000€	0.025%	
Commission d'envoi à l'acceptation, prix fixe		27.40
Frais de prorogation, de réclamation, d'avis de sort, prix fixe		27.40
Frais d'impayé (frais du correspondant en sus), prix fixe		27.40
Frais de port (frais réels) minimum		3.50

Effets documentaires (prix par jeu de document)

Commission d'encaissement (maximum prélevé : 315€)	0.20%	34.20
--	-------	-------

Commission de change : montant < ou = 80 000€	0.05%	13.60
Commission de change : montant > 80 000€	0.025%	
Commission d'envoi à l'acceptation, prix fixe		27.40
Frais de prorogation, de réclamation, d'avis de sort, prix fixe		27.40
Frais d'impayé (frais du correspondant en sus), prix fixe		27.40
Frais de port (frais réels) minimum		3.50

* Engagement par signature

Crédit documentaire import

Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0.25%	96.70
Commission de modification (autre que prorogation ou augmentation)		
	prix fixe	61.50

Commission de modification (prorogation ou augmentation de crédit)	0.25%	61.50
Commission de levée de documents	0.15%	84.30
Commission d'acceptation ou de paiement différé (par mois indivisible)	1/12%	84.30
Commission pour non utilisation du crédit, prix fixe		70.40

minimum		
Commission de change : montant < ou = 80 000€	0.05%	13.60
Commission de change : montant > 80 000€	0.025%	
Commission pour absence de documents : frais d'acte, prix fixe		61.50
Commission pour absence de documents : taux de commission 1% l'an		
Frais de port (frais réels) minimum		8.80
Frais pour présentation de documents non conformes (à charge du transporteur)		84.30
Frais de correspondants étrangers		à la charge

Crédits documentaires export

Crédits documentaires export	minimum	
Simple transmission de lettre de crédit, prix fixe		58.00
Commission de notification	0.10%	82.70
Commission de confirmation (variable par pays : nous interroger)	0.20%	116.00
Commission de modification (autre que prorogation ou augmentation) prix fixe		82.70
Commission de levée de documents	0.15%	116.00
Commission d'acceptation ou de paiement différé (par mois indivisible)	12.50%	87.80
Commission de change : montant < ou = 80 000€	0.05%	13.60
Commission de change : montant > 80 000€	0.025%	
Frais de port (frais réels) minimum		9.50

Notre compte 24/h sur 24 avec Audiotel CMM 0829 68 78 85
(coût d'un appel local)
www.credit-maritime.fr

Nos collaborateurs demeurent à votre disposition pour toute information sur ce tarif

Caisse Régionale de Crédit Maritime Mutuel « La Méditerranée »

Siège Social : 187, quai d'orient - BP 188 - 34203 Sète Cedex –
Téléphone : 04 67 46 79 20 – Télécopie : 04 67 46 15 70
Société Coopérative à capital variable
SIREN 642 680 268 RCS MONTPELLIER - numéro ORIAS : 070082933